L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 9 MARS 1887. 60me Année

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 9 MARS 1887

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes-Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par W. I. Hodgson, au Local No 208 rue Calliope. Meubles de maison et effets mobiliers.

Par E. Curtis—Vente de livres, objets de fantaisie, coin Chartres et Bienville, maison Billard.

Les progrès de l'industrie sucrière. -- L'œuvre des populations; l'œuvre du gouvernement.

Il n'est pas, croyons-nous, d'industrie américaine qui ait jamais été l'objet des sollicitudes de l'Etat et des particuliers, comme celle de la production sucrière. Longtemps—il faut en convenir—elle a été négligée. De ce que l'on possédait des terres merveilleusement propres à la culture de la canne, on s'imaginait être inexpugnable, et l'on bravait dédaigneusement toute concurrence extérieure, mais il est arrivé un jour, où il a été clairement démontré que tous les avantages provenant du climat et de la qualité du sol devaient le céder aux efforts de la science, qui, grâce à ses découvertes et aux applications ingénieuses qu'elle en faisait, arrivait à obtenir un rendement supérieur, d'une terre et d'une matière première de qualité inférieure.

Quelles que fussent la force que l'on se croyait, la confiance que l'on avait eu soi, il fallut bien se rendre à l'évidence, quand on vit se dresser la ruine inévitable, si l'on ne changeait pas, immédiatement, ses procédés de culture et de fabrication.

C'est alors qu'a commencé la série d'études, d'expériences, d'améliorations, qui ont complètement transformé la sucrerie. C'est par centaines que l'on a dépensé les millions pour construire des chemins de fer destinés à transporter la canne, du champ dans l'usine ou doit s'opérer l'extraction : pour bâtir d'immenses moulins munis d'énormes cylindres entre lesquels la matière première passe deux ou trois fois, jusqu'à ce qu'il ne reste plus, de la tige, que l'élément ligneux, que l'on puisse brûler ensuite comme le bois ou la houille, et qui épargne ainsi au planteur les trois quarts du combustible ; pour acheter nous ne savons combien d'appareils très perfectionnés, mais encore plus coûteux—porteuses, shredders, regulators, moulins à trois, cinq ou six cylindres, vacuum pans, appareils à évaporation, bruleurs de bagasse, etc.

Nous ne craignons pas de dire qu'avec tout l'argent jeté dans ces améliorations, on eût pu couvrir la Louisiane d'usines employant la méthode de diffusion. Ce n'est pas une critique que nous faisons ici, car on est arrivé—rien qu'avec les procédés mécaniques—à épuiser tellement la matière saccharine de la canne que, dans certains cas, comme le fait a été constaté dans les paroisses Plaquemines et Ste-Marie, il est reste moins d'un pour cent dans la bagasse—de sorte que les hommes les plus compétents du métier, en sont à se demander quel est le meilleur, le plus puissant, le plus économique des deux procédés. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de l'énergie, de l'intelligence, de l'esprit de progrès déployés par nos planteurs sucriers.

Ce n'est pas tout. Nous ne sommes encore—pour ainsi dire—qu'au début de la réforme devant laquelle s'ouvre, sans cesse, de nouveaux horizons.

Il n'y a guère plus d'un an, pressés par la concurrence qu'on leur suscitait de tous les côtés, les planteurs se sont entendus ; ils se sont cotisés pour établir, à leurs frais, aux environs de la Nouvelle-Orléans, une station expérimentale dont ils ont confié la direction à un savant chimiste—le professeur Stubbs.

Il ne suffit pas de perfectionner, comme ils l'ont fait, les méthodes d'extraction : il faut, en outre, tirer de la terre tout ce qu'elle peut donner. Comme le dit fort bien, M. Stubbs, dans un de ses derniers Bulletins, c'est un tort de trop se fier, dans cette culture, à la fertilité du sol. La canne se nourrit plus encore des engrais que l'on mêle à la terre que des substances qui s'y trouvent primitivement. Cela est aussi vrai de la qualité de la plante que de la quantité des tiges qu'elle produit. La grande question était donc d'étudier les engrais, afin de bien déterminer quels sont ceux qui doivent donner le maximum du tonnage à l'acre, avec le maximum de matière saccharine dans chacune des tiges. On ne pouvait arriver à ce résultat que par des essais sur toutes les matières reconnues comme les plus propres à amender, à fertiliser le sol, à lui rendre, constamment, ses éléments nutritifs, à mesure qu'elle les abandonne à la plante qui vient les lui enlever. De là, les remarquables expériences auxquelles nous a fait assister le professeur, à la station de Kenner. Les résultats en ont été merveilleux. Il n'est pas, aujourd'hui, un planteur qui, étant donnés tel sol à cultiver, telle qualité de canne à reproduire, ne sache, à point nommé, de quel engrais il doit faire usage.

Les expériences du professeur ne se sont pas bornées à l'étude des engrais, mais se sont étendues à celles des différentes terres à sucre de l'Etat. M. Stubbs a, successivement, analysé les terroirs de Jefferson, de St-Bernard, de Ste-Marie, de Terrebonne, de St-Charles, d'Ascension, d'Assomption, de Rapides, et il n'est pas au bout de ses travaux. On peut affirmer, d'avance, que, dans quelques mois, il ne restera pas un coin de terre, dans toute la région sucrière, dont le propriétaire ou le cultivateur ne saura, à fond, les qualités et les défauts, ainsi que les meilleurs moyens de développer les unes, de corriger les autres.

On croit rêver, quand on est forcé de constater, tant de travaux, tant de progrès dans une contrée qui passe pour être retardataire.

Sommes-nous à la fin ? Non. Ici, il faut faire remonter l'honneur des améliorations, non plus seulement à nos planteurs, mais au gouvernement général, au Département de l'agriculture. On sait qu'il s'agit d'établir, parmi nous, une grande batterie de diffusion. Le doute n'est [illegible] possible à cet égard; les fonds [illegible] ont été votés et sont entre [illegible] de l'administration.

[illegible] près d'un mois, un des ingé[nieurs] de Washington est en Louisiane, y cherchant un emplacement favorable ; son choix est peut-être fixé en ce moment, mais il attend, pour prendre une détermination, l'arrivée du commissaire Coleman, chef du Bureau, et du professeur Wiley, directeur du département de la chimie. On voit que l'on comprend, à Washington, la gravité de la mesure, puisque deux des premiers fonctionnaires de l'administration de M. Cleveland croient devoir, dans ce but, se déplacer et traverser presque toute l'Union. Les précautions seront prises pour éviter, en Louisiane, les fautes commises à Fort Scott, Etat du Kansas, dans les expériences sur le sorgho. Mais on cherche, avant tout, une habitation qui réunisse plusieurs conditions considérées comme indispensables. La sucrerie choisie doit posséder les appareils les plus perfectionnés d'évaporation. Il serait déplorable, en effet, qu'après avoir effectué toute l'extraction au moyen de la diffusion, l'opération manquât, et qu'il fût impossible de s'assurer, clairement, des résultats obtenus.

Il est du devoir du Département de l'agriculture d'employer tout l'argent dont il dispose pour établir des appareils dont le fonctionnement soit irréprochable et de mettre ensuite en usage, pour l'évaporation, les machines les plus perfectionnées qu'il pourra trouver, ici.

Il est nécessaire aussi de placer la batterie dans une sucrerie déjà munie des appareils les plus perfectionnés, d'après la méthode admise parmi nous jusqu'à présent—de sorte que les deux procédés puissent fonctionner concurremment, dans les mêmes conditions, avec la même matière première et que l'on soit en état de faire la comparaison entre les deux méthodes, d'établir nettement les avantages et les défauts de l'une et de l'autre et donner, à coup sûr, la préférence à celle qui l'emportera au triple point de vue de la quantité du rendement, de la qualité du produit, de l'économie de la main d'œuvre.

Nous n'avons donc que des éloges à envoyer, non seulement à nos planteurs, mais aussi au Département, qui mérite les remerciements de toute la Louisiane pour le zèle, l'intelligence, la prudence, qu'il déploie, dans une circonstance aussi solennelle. Si, de la crise qui a provoqué tant d'efforts, tant de travaux, tant de dépense d'argent et de génie, notre industrie sucrière ne sortait pas victorieuse, ce serait à désespérer de son avenir. Il n'en sera pas ainsi, grâce au ciel, et à l'énergie, à l'esprit inventif de nos populations.

LOUISIANE.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St. Jacques, du 5 mars :

Les journées d'une température printanière ont soudainement fait place à un froid piquant, ces jours derniers, et la gelée—certains disent même la glace—est venue tempérer les ardeurs de la saison des fleurs.

Néanmoins, dans les champs, ainsi que dans les vergers, les plantes et les fruits n'ont pas souffert.

Aujourd'hui, le taon a fait son apparition, le lilas est en fleurs, les arbres se parent de leurs feuilles ; le prudent pacanier seul ne laisse pas encore apercevoir ses bourgeons précurseurs de la belle saison.

—Ainsi qu'on a pu le voir par le rapport du grand juri, que nous publiions la semaine dernière, les travailleurs employés à faire des *cross ties* dans la cyprière, sur l'habitation Cabanocy se sont permis de boucher les bayous servant d'égouts naturels aux habitations situées sur la rive droite.

Jeudi dernier, le juri de police, en séance régulière, a pris connaissance de ce fait et a nommé un comité qui devra, prochainement, visiter les lieux et prendre les mesures nécessaires pour forcer ces travailleurs à ouvrir ces égouts.

Le comité est composé de MM. B. Lapice et P. Schepp.

La permission d'insérer une dalle dans la levée Cabanocy est accordée à M. L. Grandeny. Afin de tranquilliser ceux qui pourraient croire qu'une telle permission ne devrait pas être vu l'état du fleuve, disons que la dalle dont il s'agit est déjà construite et que cette permission, préalablement accordée, n'est mentionnée de nouveau que pour la rendre officielle.

—Le juri de police de la paroisse Ascension vient de passer une ordonnance par laquelle il défend aux oiseleurs d'exercer leur coupable métier dans cette paroisse.

C'est une mesure sage.

Nous voilà, en effet, arrivés au moment du renouveau, où les oiseaux se multiplient et viennent, par leurs chants harmonieux et leur brillant plumage, ajouter un autre charme à la saison nouvelle. Il serait à désirer que tous les juris de police les protégeassent des cruelles attaques des jeunes et des vieux speculateurs.

Le *Fermier Louisianais*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 5 mars :

Le coup de vent de samedi dernier a causé de nombreux dommages aux barrières : il a, aussi, par le temps froid et la gelée qui ont suivi, fait beaucoup de tort aux arbres à fruits et aux légumes hatifs. Le mais, déjà levé en maints endroits n'a que très peu souffert. On nous rapporte que, sur les bords du bayou Vermillion, chez M. Félix Broussard, croyons-nous, quelques arpents de coton sont magnifiques de levée et que la plante a résisté au *coup de temps*, au froid et à la pluie. S'il en est ainsi, le rendement sera exceptionnel. Mars est un mois traître pour les agriculteurs. Si, cependant, l'équinoxe nous épargne, la récolte prochaine, en cannes, riz, coton et maïs, sera phénoménale. Quant aux pommes de terre, aux fèves, patates douces, citrouilles, melons, etc., elles seront également abondantes et ramèneront l'aisance et la prospérité commerciale dans notre Etat. Il en est temps.

—Les villes, dans l'Alabama, poussent comme des champignons; l'élan est donné, et, avant peu d'années, sans doute, le centre manufacturier se déplacera encore une fois—suivant ainsi la marche logique des choses, qui commande de mettre l'outil à la portée de la matière première. Il y a longtemps que l'on a dit et prouvé que la place des filatures était au milieu des champs de coton.

Si l'on est enfin arrivé à comprendre la nécessité de l'usine centrale, nous ne voyons pas pourquoi on n'a pas compris aussi, et à plus forte raison, tout le profit qu'il y aurait, pour la région cotonnière, à fabriquer, non seulement une, mais toutes les étoffes de ce textile.

Etablissez la fabrique, là main d'œuvre viendra vite et le pays entier s'enrichira.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 5 mars :

Nous avons eu une forte gelée, jeudi dernier.

—On signale plusieurs cas de rougeole qui se sont déclarés, dernierement, à Covington.

—La liste des contribuables délinquants sera publiée, par nous, samedi prochain.

—Le shérif Cook prévient les non-résidents et aux propriétaires inconnus d'avoir à se présenter à ses bureaux, pour payer leurs taxes.

—Le juri de police de la paroisse Washington a adopté une ordonnance qui considère comme un délit le fait de posséder et de garder tout chien chassant et tuant les moutons.

—L'esprit de progrès se propage dans tout Covington. Partout, on élève de nouvelles bâtisses et beaucoup d'entr'elles sont soigneusement et proprement badigeonnées.

—Mardi dernier, le juri de police a élu Charles Hosmer, fils de notre concitoyen J. R. Hosmer, boursier de l'Université d'Etat pour la paroisse de St. Tammany.

—L'hon. Warren Easton, surintendant de l'instruction publique de l'Etat, a, le 16 février, distribué la somme de $100,000 entre les différentes paroisses. Sur cette somme, il revient $785.60 à la paroisse St. Tammany.

—Les travaux du bâteau-dragueur ont cessé sur le Bogue Falaya, après trois semaines environ. Nous supposons que les $2,500 allouées par le Congrès sont absorbées et qu'il a fallu arrêter les frais. Si tel est le cas, une seconde allocation sera nécessaire pour curer la rivière jusqu'au quai de Covington.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St-Charles, du 5 mars :

La chaleur nous est revenue et, en même temps, un temps clair, une atmosphère pure, vivifiante, et rien n'indique le moindre retour du froid.

—Les travaux ont été considérablement retardés, dans la semaine qui vient de s'écouler, par la pluie et le mauvais temps. Il est à espérer que l'on va pouvoir les continuer, désormais, sans interruption. C'est égal—deux semaines de retard peuvent compter dans une saison, et il est à souhaiter que l'on puisse regagner le temps perdu.

—On sème le riz en abondance et nos planteurs comptent en faire une ample récolte. Si le fleuve monte convenablement, ils pourront irriguer leurs terres très-aisément; le grain ne fera qu'y gagner.

—Eu égard au mauvais état des affaires, les steamers "Whisper" et "Comeaux" ont réduit leurs voyages. Ils n'en font plus que deux—aller et retour—au lieu de trois—le mardi et le samedi.

Les élections en Allemagne.

Le *Journal des Débats* :

Il était facile de prévoir que le gouvernement allemand sortirait victorieux de la campagne électorale. Jamais moyens plus énergiques, jamais procédés plus divers, plus ingénieux, plus vigoureux, n'avaient été mis en œuvre pour déplacer la majorité d'une Assemblée récalcitrante. En excitant jusqu'à la fièvre le sentiment national, en montrant au peuple allemand la France animée de passions belliqueuses qu'elle est loin de ressentir, en laissant croire que la paix et la guerre dépendaient du résultat du scrutin du 21 février, le gouvernement n'a pas seulement remué l'Allemagne ; il a agité, troublé, effrayé l'Europe entière. Il a fait largement usage des pouvoirs dictatoriaux que lui confère partout la loi sur les socialistes, et de ceux qu'il possède spécialement en Alsace-Lorraine. Lui qui avait inventé les lois de mai pour combattre l'immixtion de l'Eglise romaine dans les affaires politiques, il n'a pas hésité à provoquer l'intervention du Pape dans la lutte électorale.

A voir l'acharnement dont il faisait preuve, à comparer la puissance des moyens qu'il employait avec le très faible intérêt pratique de la question qui avait fourni le motif ou le prétexte de la dissolution du Reichstag, on a pu se demander si l'adoption du septennat était bien le véritable, le seul but de cette extraordinaire campagne électorale, si les projets de M. de Bismarck ne portaient pas plus haut et plus loin, s'il n'avait pas, en cherchant à se procurer à tout prix un Parlement docile, autre chose en vue que le vote définitif de la loi militaire. Un avenir prochain viendra confirmer ou démentir ces conjectures. Ce qui est certain, c'est qu'il tient désormais cette majorité qu'il voulait avoir, qu'il a tout fait pour conquérir.

Nous n'avions point, pour notre part, à souhaiter qu'il en fût autrement. Si les adversaires de M. de Bismarck avaient eu le dessus, aucune opposition parlementaire, aucun scrupule de légalité constitutionnelle n'aurait empêché le gouvernement allemand de prendre les mesures qu'il juge nécessaires pour assurer la sécurité de l'empire ; le projet de loi militaire aurait été appliqué, dès à présent, sans l'assentiment du Reichstag ; d'autre part, la tentation aurait été grande pour les hommes qui gouvernent l'Allemagne de chercher au delà de la frontière une diversion à leurs embarras intérieurs; à tout le moins, nous aurions vu se prolonger pendant des semaines, pendant des mois encore, la redoutable période d'agitation que nous venons de traverser. Il valait mieux, pour la paix de l'Europe, que le septennat l'emportât. Il aurait mieux valu, pour la tranquillité de l'Europe, qu'il ne l'emportât pas par de pareils moyens.

La *Liberté* :

Il serait prématuré d'émettre une appréciation sur l'influence que ces élections vont exercer sur la politique de l'empire. A nos yeux, celles-ci constituent avant tout un facteur d'ordre intérieur. M. de Bismarck n'a pas besoin de septennat pour chercher un conflit, et il sait bien que les Allemands se lèveront à sa voix,—tout en maugréant peut-être contre un système de guerres d'ambition et de conquête, peu en harmonie avec les idées aujourd'hui prédominantes. Ce qui retient les hommes d'Etat allemands, c'est moins la crainte de n'être pas secondés dans le pays que celle d'ouvrir les yeux de l'Europe entière sur des prétentions à une hégémonie que celle-ci ne saurait admettre. Cependant, l'acceptation en quelque sorte plébiscitaire du septennat,—si elle est obtenue,—en revalidant les institutions impériales, devrait leur donner la sécurité sereine qui naît du sentiment de la force et de la confiance en soi-même. C'est avec les esprits bien pondérés, la plus solide des garanties contre les entraînements téméraires, car, ainsi que le disait un jour le maréchal Soult dans un document diplomatique, "un gouvernement qui est respecté au dedans peut, sans péril, avoir au dehors une politique conciliante."

Le *Times* de Londres s'exprime ainsi au sujet des élections allemandes :

"La nation allemande a été appelée à se prononcer sur la question de savoir si elle voulait une armée parlementaire ou une armée impériale ; elle s'est prononcée résolument et sans hésitation en faveur de celle-ci. Il serait téméraire d'affirmer que cette décision assure la paix pour un long avenir, mais on ne peut mettre en doute qu'elle l'assure pour le présent.

Le *Daily Telegraph* de Londres évalue à 40 ou 50 voix la majorité dont le gouvernement va pouvoir disposer en faveur du septennat.

"En dehors de ce résultat que le prince de Bismarck jugera satisfaisant, ajoute le *Daily Telegraph*, les élections d'avant-hier donnent matière à de sombres réflexions, en ce sens qu'elles révèlent le développement rapide, chez les classes ouvrières, d'un sentiment qui pourra un jour mettre en péril l'unité allemande, peut-être même l'existence de l'empire teutonique, et cela avec plus de violence et de dommage que ne pourrait le faire une coalition armée de la France et de la Russie."

Le *Daily News* dit, d'autre part :

"Il n'existe aucune preuve palpable que la France cherche une occasion ou ait le désir d'être entraînée à la guerre ; au contraire, la conduite du gouvernement français a été constamment pacifique, en dépit de certaines provocations qui auraient excusé, sinon justifié, une réponse de même nature que le défi.

"A moins que, dans ses efforts pour obtenir l'approbation de son projet de loi militaire, le prince de Bismark n'est délibérément voulu forger une arme offensive, ce qu'on tout état de cause nous ne croyons pas, il est difficile de voir comment la réalisation de ses désirs peut être un danger pour la paix. L'Allemagne, c'est à supposer, sera mieux à l'abri d'une agression."

Parlant ensuite de la satisfaction des journaux français au sujet de la fidélité des Alsaciens-Lorrains à leur ancienne patrie, le *Daily News* fait remarquer que l'expression de ce sentiment est toute naturelle.

Voici le passage principal d'un article de la *Gazette de Francfort* :

"Depuis vingt ans, nous avons vu bien des luttes électorales en Allemagne, luttes conduites avec amertume et passion; mais jamais, nous n'avons été témoin d'une lutte comme celle que nous venons de traverser.

"On n'a dédaigné aucun moyen pour obtenir des élections favorables au gouvernement : la crainte, la terreur, la haine, ont été mises en scène pour échauffer les esprits, les organes du gouvernement sont entrés dans l'arène électorale comme jamais, et la grande industrie a exercé une pression éhontée sur les ouvriers.

"C'est par millions qu'il faut compter les préjudices matériels que l'Allemagne a endurés par suite de l'exploitation d'un prétendu danger de guerre ; mais que signifient des millions, même des milliards à côté du préjudice éthique qui a accablé la nation, à côté des blessures béantes à travers lesquelles saigne l'âme de la nation !"

Voici l'opinion de la Presse autrichienne sur le résultat des élections allemandes :

Suivant le *Fremdenblatt*, les élections ont de nouveau fortifié l'Allemagne à l'intérieur et à l'extérieur, ce qui augmente l'espoir du maintien de la paix en Europe.

La *Nouvelle Presse libre*, tout en reconnaissant l'importance de la victoire du prince de Bismarck, fait ressortir les raisons qui lui font envisager le résultat des élections comme très grave.

L'élément constituant du danger pour la société et l'ordre du monde s'est énormément fortifié.

Les trois faits que la démocratie sociale s'est montrée invincible, que les libéraux ont été battus et qu'en Alsace-Lorraine, malgré une pression immense, les partisans de la protestation ont été réélus, ne sont pas de nature à faire une joie sans mélange chez ceux qui espèrent voir le succès du septennat faire cesser toute appréhension pour le maintien de la paix.

La *Presse* dit que le succès du prince de Bismark vaut mieux qu'une bataille gagnée, car il augmente l'espoir du maintien de la paix en Europe.

Le Pape, ajoute ce journal, a contribué à ce succès qui honore le vainqueur et son auguste allié.

La *Gazette allemande* voit dans les élections la preuve que les partis nationaux ont pris en Allemagne un élan puissant. La *Gazette* prétend que ce fait exercera une influence calmante sur l'enthousiasme qu'ont causé aux chauvinistes français les élections d'Alsace-Lorraine.

Pour le *Nouveau Tagblatt de Vienne*, ce n'est pas du vote du septennat, mais de l'attitude de la Russie que dépend le maintien de la paix.

Le correspondant de Saint-Pétersbourg de la *Gazette de Cologne* constate dans une dépêche en date du 22, que la Presse russe parle du résultat des élections du Parlement allemand d'une façon peu obligeante pour la Prusse et très sympthique à l'égard de la France.

La *Post* de Berlin, organe du parti de l'empire, indique dans les termes suivants le premier fruit de la lutte électorale :

"Ce n'est que d'ici à quelques jours qu'il sera possible de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les résultats de la lutte électorale. Mais, en attendant, le mouvement électoral auquel nous venons d'assister a produit un fruit dont la possession nous semble désormais assurée. Ce fruit, c'est le rapprochement qui s'est opéré dans le pays comme dans le Parlement entre les trois partis nationaux.

"Etant donné les circonstances exceptionnelles qui ont accompagné cette action commune, nous pouvons dire que le succès a dépassé nos espérances. Nous avons donc lieu de bien augurer de l'avenir."

Le *Journal du Havre* :

Nous ne nous appesantirons pas sur les élections en Allemagne.

Le gouvernement enlèvera le vote du septennat, mais on ne saurait conclure que cette bataille électorale se termine, pour lui, par une victoire.

M. Richter est réélu; Windthorst est réélu. M. de Bismarck retrouvera des hommes qui osent lui tenir tête et qui lui ont prouvé qu'ils étaient en état de le battre.

Nous n'avons jamais prétendu voir en eux des amis de la France. Il nous suffit qu'ils soient les ennemis de notre ennemi.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit, au sujet des élections, que la presse française accorde ses sympathies tout entières aux Guelfes, aux Polonais, aux Danois, aux protestations d'Alsace-Lorraine.

C'est surtout la principale préoccupation de la presse française, elle s'en occupe avec une énergie aussi grande que s'il s'agissait d'un scrutin dans les départements français.

"Cette attitude, ajoute la *Gazette*, est la preuve irrécusable que la France est plus éloignée que jamais de reconnaître loyalement et sans réserve le traité de Francfort."

Les élections en Alsace-Lorraine.

L'affluence au scrutin a été énorme à Strasbourg. Il y avait 17,560 électeurs inscrits ; 15,184 ont pris part au scrutin, et il n'y a eu que 139 voix nulles. En 1884, le nombre des électeurs inscrits était de 13,170 ; le nombre des votants a été de 9,246.

Le *Journal d'Alsace*, qui a soutenu, contre M. Kablé, la candidature de M. Petri dit que la classe ouvrière surtout a voté pour M. Kablé avec beaucoup d'ensemble. Il ajoute :

"Les perquisitions faites à la demande du premier procureur près la cour suprême de Leipzig ont poussé au scrutin des centaines d'électeurs qui probablement se seraient abstenus.

"Enfin, certaines mesures de la dernière heure ont contribué à enlever des voix à M. Pétri, partisan du septennat. La police a arraché dimanche des affiches-programmes portant le nom de M. Kablé. Une partie de la population en a été froissée, et elle a livré cours à son mécontentement en donnant des voix à M. Kablé, sans avoir remarqué que dans leur zèle les personnes qui étaient chargées d'arracher les affiches Kablé.... avaient également arraché les affiches Pétri.

"Le résultat a été connu vers huit heures et a été vivement acclamé par la foule. Un jeune homme, qui se livrait dans la rue Brulée à des manifestations bruyantes contre le Pape, en criant en même temps, "Vive Kablé!" a été arrêté par la police et conduit dans la prison préventive, d'où il n'a pas encore été relâché.

"Jusque fort avant dans la nuit, le résultat du vote a été vivement commenté dans les établissements publics et dans les rues, mais sans qu'il y ait eu le plus léger désordre; les passants s'arrachaient les suppléments extraordinaires annonçant le résultat du scrutin."

Passant au vote émis dans les autres circonscriptions, et surtout dans la circonscription d'Erstein-Molsheim, le *Journal d'Alsace*, s'exprime ainsi :

"On croyait que ce serait le vote de Strasbourg, de Mulhouse et de Metz qui ferait connaître le véritable caractère des élections. Mais les résultats de ces villes disparaissent, au point de vue de l'importance politique, devant ceux de la circonscription d'Erstein-Molsheim, où M. le baron Zorn de Bulach, député actuel, n'est pas réélu, et où M. le docteur Siefferman a obtenu une majorité que l'on peut qualifier de formidable.

"M. le baron Zorn de Bulach était depuis plusieurs années le représentant de la circonscription et il avait su acquérir une position parlementaire importante. Seul de toute la députation d'Alsace-Lorraine, il s'était prononcé en faveur du septennat. La contre-candidature de M. le docteur Sieffermann a surgi au dernier moment. Dimanche encore, la *Post* de Strasbourg niait que cette candidature existât. Le programme de M. Sieffermann est un programme de protestation et d'opposition. M. de Bulach a eu contre lui son attitude dans la question du septennat et le mécontentement produit par les perquisitions chez MM. Mobler à Obernai."

A Metz, les voix se sont réparties de la façon suivante : Dans la circonscription de Metz-ville, où l'immigration allemande est considérable, M. Antoine, député sortant, n'a obtenu que 2,975 voix et M. Remlinger, candidat allemand, 3,217.

Dans la circonscription de Metz-campagne, M. Antoine a eu 11,303 voix et M. Remlinger 2,877.

Total : M. Antoine 14,278 voix ; M. Remlinger 6,094.

La *Gazette de Francfort* apprécie, en ces termes, le résultat des élections en Alsace-Lorraine :

"La question du septennat n'a pas joué un rôle décisif dans les élections en Alsace et en Lorraine ; il s'agissait plutôt de la lutte des éléments protestataires et germanophiles. La crainte de la guerre a produit dans l'empire allemand des élections favorables au gouvernement, en Alsace-Lorraine au contraire les bruits belliqueux ont facilité la route aux protestataires. Les allégations de notre presse officieuse, qui représentaient les Français comme prêts à nous attaquer, n'ont nullement disposé les Alsaciens-Lorrains en faveur du septennat ; elles ont, au contraire, réveillé et fortifié les espérances endormies d'un retour à la France. Nous ne pensons pas que l'Allemagne ait à se réjouir de ce résultat des nouvelles belliqueuses qu'on a mises en circulation, et d'autant moins qu'on ne saurait admettre que l'état aigu qu'on peut constater actuellement en Alsace-Lorraine disparût de si tôt."

Le *Deutsches Tageblatt* écrit :

Si le résultat d'ensemble des élections allemandes n'était pas aussi satisfaisant, le résultat des élections dans l'Alsace-Lorraine ne manquerait pas de provoquer des considérations très sérieuses.

Le caractère dangereux de ces dernières élections n'est mitigé que par le résultat d'ensemble des élections. Ce qui n'empêche pas, ajoute le journal berlinois, que, vu la situation qui prédomine en France, le statthalter et le général commandant de la province d'Alsace-Lorraine auront à songer aux mesures de sûreté nécessaires, en face des dispositions notoirement hostiles de la population de ce pays.

Le *Journal d'Alsace* apprécie comme il suit le vote de l'Alsace-Lorraine :

"Les élections qui ont eu lieu hier indiquent en Alsace-Lorraine un courant d'opposition extrêmement prononcé. C'est une vérité qu'il serait inutile de dissimuler, les chiffres parlant d'eux-mêmes.

"On croyait que ce serait le vote de Strasbourg, Mulhouse et Metz qui ferait connaître le véritable caractère des élections. Mais les résultats de ces villes disparaissent, au point de vue de l'importance politique, devant ceux de la circonscription d'Erstein-Molsheim, où M. le baron Zorn de Bulach, député actuel, n'est pas réélu et où M. le docteur Siefferman a obtenu une majorité que l'on peut qualifier de formidable.

"L'esprit de ces élections est en contradiction directe avec les vues exprimées dans le grand discours prononcé à la délégation d'Alsace-Lorraine par Son Excellence le secrétaire d'Etat, dans le manifeste de S. A. le statthalter et dans les deux lettres que Mgr le coadjuteur de l'évêché de Strasbourg a adressées au clergé de son diocèse.

"Mais il faut avouer qu'en Alsace Lorraine les élections ne pouvaient pas être engagées sur une question plus malheureuse que celle du septennat. Les campagnes n'ont absolument pas compris ce que c'est que le septennat. Elles n'y ont vu qu'une chose : un recrutement plus considérable d'hommes et une augmentation de dépenses, et à ceux qui disaient : "Le septennat, c'est la paix," il a été facile d'opposer cette autre parole : "Plus on a de soldats, plus on est tenté de faire la guerre."

Jusqu'au jour où le traître Bazaine la livra aux Allemands, Metz—dit le *Journal du Havre*—s'appela Metz-la-Pucelle. Si, militairement, elle a perdu tout droit à l'épithète, politiquement, elle a toujours et peut revendiquer ce glorieux surnom.

Metz a réélu M. Antoine, comme Strasbourg a réélu M. Kablé, comme les treize autres circonscriptions d'Alsace-Lorraine ont réélu ou élu les candidats fidèles à la Protestation.

Et cela, malgré M. de Bismarck, malgré les moyens d'intimidation les plus redoutables, malgré la plus furieuse pression qui ait jamais été exercée sur les personnes et sur les consciences.

L'administration allemande a eu beau violenter les individus et les croyances religieuses, elle n'est pas arrivée à ses fins. L'Alsace-Lorraine, qu'elle avait cru entamée par les précédentes élections municipales, s'est redressée.

Ce que le scrutin, dans cette province a de significatif, ce sont les idées réfléchies et arrêtées qui ont présidé au vote.

Aussi, à Metz, M. Antoine, qui, en 1884, n'avait pas battu sans effort l'abbé Jacques, est élu, cette fois, avec une formidable majorité. A Strasbourg-campagne, M. Mulheisen bat le maire de Strasbourg ; à Mulhouse même, M. Mieg Kœcklin, maire de Mulhouse, s'étant rallié au septennat et étant devenu le candidat agréable au statthalter, le candidat protestataire improvisé, M. Lalance, bat son concurrent de plus de sept mille voix. A Erstein-Molsheim, M. Zorn de Bulach, ayant voté pour le septennat, les Alsaciens-Lorrains ont immédiatement nommé à sa place le docteur Steffermann.

Est-ce que ces particularités n'ont pas une signification bien nette ?

Comme M. Kablé, apprenant, à Nice, sa réélection, a eu raison de télégraphier aux électeurs de Strasbourg ce remerciement touchant et ému que nous ne saurions mieux faire que d'étendre à l'Alsace-Lorraine, tout entière :

"Merci, brave population, qui ni menaces, ni te reur n'ont pu ébranler dans sa conscience."

Le *Temps* de Paris :

L'épisode le plus frappant de ces élections est le vote des provinces annexées. Le seul député qui faisait exception à leur protestation obstinée a perdu son siège, et l'unanimité se trouve rétablie dans la députation d'Alsace-Lorraine. L'excès même de la pression ou des menaces a contribué puissamment à amener un résultat opposé à celui qu'on recherchait. Le sentiment de ces fières et vaillantes populations s'est cabré sous l'aiguillon. Cette nouvelle manifestation, après seize ans, nous émeut trop pour que nous puissons avoir la liberté de la commenter. Nous nous inclinons devant elle en la saluant silencieusement.

La *Liberté* de Paris :

...... Mais quoi! n'y aura-t-il donc pas, parmi les souverains et les ministres qui président aujourd'hui aux destinées des peuples, des hommes d'Etat assez clairvoyants, assez habiles, assez influents, pour tenter d'établir sur des bases plus fortes et plus justes les rapports des grandes puissances, d'annihiler cette politique de la force qui prime aujourd'hui tous les droits, et de pacifier l'Europe, moins encore par un désarmement militaire que par le désarmement des questions graves d'où peuvent à chaque instant sortir des tempêtes !

On vient de voir, par le vote de cette noble et chère Alsace, qui, malgré le gigantesque effort dont elle a été l'objet, n'a abdiqué aucune de ses protestations, que la conquête est impuissante à rien fondre. Ce fait assurément mérite bien qu'on en tienne compte.

TOUCHANTE CÉRÉMONIE. — On télégraphie, de Rome, au *Figaro* :

"Je viens d'assister à une touchante cérémonie.

"Pendant les danses de cette nuit au Quirinal, un ami m'a prévenu que ce matin le roi Humbert et la reine Marguerite se rendraient au Sundario, l'église nationale piémontaise, pour assister à un service funèbre que Leurs Majestés faisaient célébrer pour le repos de l'âme des cinq cents soldats italiens tués en Afrique.

"A l'heure dite, j'étais dans la petite église. La cérémonie a eu un caractère tout à fait privé. Le Roi et la Reine ont pris place dans la tribune du chœur et je les ai vus, à genoux pendant toute la messe, priant avec un profond recueillement.

"L'assistance se composait exclusivement des personnages de la Cour de service. J'étais le seul étranger à la maison royale. Au milieu de l'église était dressé un catafalque surmonté d'une urne funéraire. Autour, des cierges et de nombreuses couronnes de laurier à glands d'or.

"Cette cérémonie, toute privée, était empreinte d'un profond sentiment de douleur et de tristesse."

RUSSIE.—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* signale la publication d'une brochure d'après laquelle la Russie serait en mesure de concentrer autour des forteresses de la Pologne russe une armée de 800,000 hommes.

—Je connais un homme, dit un de nos spirituels confrères, dont la fortune s'est amusée à faire un millionnaire.

Depuis que notre homme en est arrivé là, il n'a plus qu'un rêve : épouser une des trois filles du baron Y...., son voisin de campagne.

Aussi tombe-t-il, un beau matin, chez ce dernier, et, de propos délibéré :

—Monsieur le baron, j'ai envie de me marier. Vous avez plusieurs filles au château, donnez-m'en une : n'importe laquelle.

—Je ne demande pas mieux, cher monsieur. Choisissez. Voulez-vous la cuisinière ou la femme de chambre ?

Au restaurant.

Un consommateur interpelle vivement le garçon ;

—Oh ! la la, cette mortadelle est d'un coriace. On dirait du bois !

—Par exemple, monsieur, vous m'étonnez beaucoup ; car elle nous arrive directement de Bologne....

—....Du bois de Bologne, alors !

La Salsepareille d'Ayer vous débarrassera de ce sentiment de lassitude, et avec l'énergie vous rendra une nouvelle vie

Une mère devrait toujours avoir une provision du Pectoral-Cerise d'Ayer, en cas de Croup ou de Rhume.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier, à midi moins vingt minutes, Dame J. T. TISNÉ, âgée de 23 ans, native de la Nouvelle-Orléans. MM. les sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois de MARS, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu CE MATIN, à 10 heures. Le convoi partira de la résidence de son époux, 45 rue Marais, entre Douane et Bienville. Par ordre du Président, J. BAYLE. L. SIMON, Secrétaire. 9 mars—1f

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc. Livraison à domicile 8 nov86—1anPP

L'Union Française.

Nous soussignés, désignés par l'Union Française, pour le tirage de cent (100) obligations, certifions que les numéros suivants sont sortis :

21	148	298	470	565
25	149	305	471	583
26	161	324	478	585
30	169	332	480	588
34	175	335	484	590
41	187	354	490	605
43	195	358	493	612
44	210	359	495	619
47	212	370	497	623
58	219	371	499	626
59	226	375	536	631
61	238	379	542	639
62	259	3 9	543	647
86	264	408	544	660
89	273	414	545	688
109	276	420	546	692
119	277	428	548	710
126	278	437	549	716
131	279	459	558	721
133	283	467	564	738

Nouvelle-Orléans, 6 mars 1887.
FÉLIX LARUE, 2ème Vice-Président
H. DAMIENS, Trésorier.
C. A. BAUD, Secrétaire.
P. PÉRET, P. BOSSONNEY, } Directeurs.

Les porteurs des obligations ci-dessus peuvent en toucher le montant chez M. H. Damiens, trésorier, encoignure Royale et Toulouse. Conformément aux dispositions du contrat, les intérêts ne courent plus à partir de la date du tirage.
FRANÇOIS TUJAGUE, Président.
C. A. BAUD, Secrétaire.
8mars—3f

Mme Z. FORTIER,
No. 225 rue Carondelet.
Heures de bureau : de 11 heures à midi.
Traitement des yeux.

Ma fille avait presque perdu la vue à la suite d'une maladie de la cornée et d'un perpétuel écoulement lacrymal. Ayant suivi le traitement de Mme Fortier, elle a été radicalement guérie au bout de trois mois. CHARLES DeGRUY, 6 mars—7f Factors and Traders' Ins. Co.

CHAMPAGNE
KRUG SEC.
KRUG SEC KRUG & Co REIMS
Vin d'une supériorité incontestable
—SEULS AGENTS—
BASSETTI & XIQUES.
—En vente chez—
SCHMIDT & ZIEGLER,
BURKE & THOMPSON,
F. HOLLANDER & CO.,
CLARK & MEADER,
POZZI BROS,
A. N. TOURNÉ,
Et autres
12 déc—3m Dim Mar Jeu PP

A louer ou à vendre.
La bâtisse à deux étages formant le coin des rues Dauphine et Mandeville, No 500 rue Dauphine. Le rez-de-chaussée conviendrait pour une épicerie ou un magasin de marchandises sèches et le haut pour une résidence. Une large véranda sur toute la devanture de la propriété. On louera le tout ensemble ou séparément. S'adresser à J. M. Villavaso, agent de propriétés 5 Cour Gallier. 1er fév

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Invitent le public à venir examiner leurs dernières importations en
TAPIS
Velours Tournay, Mosaique, Windsor
TAPIS DE BRUXELLES.
—Aussi—
Moquettes, Velours, Body Brussels, Trois-plis et Ingrains.
Toiles cirées, Linoleums et Corticines Anglais.
RIDEAUX
Des derniers genres en Crête, Madras, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne,
Stores de fenêtres, Corniches, Flèches
NATTES DE CHINE en grande variété.
RUGS ET TAPIS DE SMYRNE des meilleures qualités.
26oct86—1an

DATE DE FONDATION 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLÉANS.
(New Orleans Insurance Company of New Orleans.)
Etablie en 1805.
BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
CAPITAL - - - $500,000
J. TUYES, Président,
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivière, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :
CHAS. T. DUGAZON, EDWD J. BOBET,
PIERRE POUTZ, H. GALLY,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE,
JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE, JR.
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév—1an

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

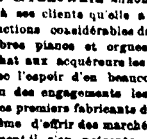

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier, STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ces magasins avant d'acheter ailleurs ou vous serez avantagés.
Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Diners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi bouteille vin ordinaire, pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon. 17fév—1anPP

ALPHONSE BARNETT
—ET—
GEORGE M. BARNETT,
NOTAIRES
No 41 Passage de la Bourse
Près de la rue de la Douane.
6 mars—1m.

L'Electro Homéopathie,
ou Découverte Médicale du professeur en médecine A. De Mattie, de Bologne (Italie).
Consultations au Cabinet du praticien CUSINI FÉDÉRICO qui est spécialiste des maladies de Poumons, Foie, Vessie, Intestins, Maladies des femmes, et des plaies de mauvaise nature. Consultations gratuites, 96 rue Royale.
6mars—15f

Avis.
La société qui existait entre les soussignés sous la raison de Manadé & Pedarré a été dissoute d'un commun accord. M. Manadé continuera les affaires en son nom.
M. MANADÉ.
R. PEDARRÉ.
Nlle Orléans, le 2 mars 1887.

Le soussigné sollicite le patronage de ses amis en faveur de M. Manadé, lequel continue à faire la commission au même endroit, No 52 rue Decatur.
R. PEDARRÉ.
3 mars—3 6 8

DENTISTES.

EDOUARD J. de HART,
DENTISTE
A transféré son bureau du No. 195 de la rue du Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

A. MOROY,
Dentiste,
A transféré son salon au No. 73 de la rue Royale. 1er no—1 an
Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 sont—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificie

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouvert de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mars 1887.
Liste de publication.

Antoine ou Hilaire dit Bartal	Herrecques Elie
Aurenson Jean Baptiste	Heurteau Jean Baptiste
Léon	Hourticoum Jean dit Pericaa
Beaudéan Louis	Jeanton Germain Jules
Beilin Edouard François	Maingay Pierre Marie
Bernet Pierre	LeBreton Charles Adolphe
Blondeau Louis	
Bondon Pierre Auguste	Patty Antoine
Bruisteur Eugène Marie Georges	Pollin Louis
Charcot Emile	Prévot Pierre Nicholas
Chauveau Louis marechal ferrant	Putz Theodore Arnaud
	Rêve Henri
Carton Louis	Rebours Francisque Emile
Chervin Claude	Robert Mme Cécile
Colard Emile Jules	Epouse Raspail
Desmoulins les epoux	Savoire Ulysse
Didiot François Joseph	Savoie Hyppolite
Domergue Julien dit Léonard	Soulier Léon et Jean
	Serre Antonin
Dupuy Léger	Taillandier Jean Baptiste
Genin Louis	
Gassion Aimé	Tronquet Jeanne femme Forch
Girerd Jean François	
Germain Georges	Thomas Jean Marie
	Vincent Alexandre

LETTRES.

Arnould Stanislas, charpentier	Motus Marius
Delouvert Aimé	Rouzaud Jean
Francet Gaston	Renault Alexandre
Gobreau Lucien	Vve Sencal épouse Chatry
Jourdan Mme Cortane née de Varillat	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er octobre 1886.
Le Gérant, PAUL DEPIERRE.

PROCUREZ-VOUS
—LE—
Directory de la ville,
ANNÉE 1887.
5400 noms nouveaux.
25,000
Changements d'anciens noms
Ce qui rend inutile les autres directories, ce qui rend aussi le nouveau indispensable aux commerçants.
LE MOYEN LE PLUS PROMPT ET LE MEILLEUR
De se procurer le Directory, est de le faire demander à l'éditeur. Un avis par carte postale recevra une attention immédiate. Il n'en reste plus qu'un nombre restreint d'exemplaires, en sus du nombre commandé. L. SOARDS, Editeur
5 Allée Commerciale, coin de la rue du Camp, 10 fe—

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcoman
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 4 oct—1 an

PAUL PICARD,
Importateur de vins fins et liqueurs, huile d'olive, vinaigre d'Orléans, moutarde de Dijon, moules et morues à la Bordelaise, conserves en boîtes et en bocaux.
En magasin—non seulement les produits alimentaires importés mais aussi ceux du pays, tous de première marque.
Tous les samedis, arrivage de fromages frais.
Vins de Californie sans goût de terroir.
Porté à domicile sans frais.
65 Rue Royale.
19 jan—6m—mar jeu dim

LA BOTTE ROUGE !
—A l'enseigne de la—
BOTTE ROUGE
Coin des rues Ursulines et Dauphine.
Bottes, souliers et bottines,
A BON MARCHÉ.
GEORGE WAGNER.
11 déc—1 sem—3 m—sam. dim. mer.

LIQUIDATION.
Me retirant positivement des affaires, j'offre aux marchands de la ville et de la campagne tout mon fort stock de Dry Goods et Notions à des prix excessivement bas. Un escompte libéral sera fait pour le cash.
H. MANUEL,
20 et 22 rue de Chartres,
17 fév—3m Nlle-Orléans.

D. MERCIER'S SONS,
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. 2me district.
2déc 85—☞—D Mar J—PP

Spectacles, Bals, &c.

Théâtre de l'Opéra.
FRÉDÉRIC MAUGÉ.........DIRECTEUR.
Mercredi, 9 mars, à midi
Dernière matinée de la saison.
LES CONTES D'HOFFMANN,
Opéra comique en 3 actes et 4 tableaux.
Jeudi, 10 mars, 8 h. p. m.
Bénéfice des Dames et Messieurs des Chœurs.
NORMA,
Et le Grand Ballet de SATANILLA.
9mars—1f

GRAND OPERA HOUSE.
DIMANCHE, 13 MARS,
Et tous les soirs cette semaine.—Matinées : Jeudi et Samedi.
Bidwell's Star Dramatic Company
Donnera avec strict attention aux effets scéniques, costumes, etc., le grand drame de
A CELEBRATED CASE,
Avec tout le personnel de la troupe.
Cottage de John Renaud.—Camp du régiment—Parc du Château—Hôtel d'Asbeterre.
Le contrôle sera ouvert Vendredi, 11 mars
Dimanche, 20 mars—La brillante comédie de MONEY 9mars—

Théâtre St-Charles.
DIMANCHE 6 mars 1887, et tous les soirs durant la semaine
Matinées Mardi et Samedi.
Bidwell's Star Dramatic Co.
Jouera le drame de Pettitt intitulé
TAKEN FROM LIFE.
Décors appropriés et nouveaux, effets surprenants de mécanisme et un brillant personnel.
The warning. You are doomed. The warning fulfilled. He is dead, the explosion. The escape. The ride for life an liberty. Taken from life.
Dimanche 13 mars—THE HANLONS dans leur spectacle féerique Fantasma. 5mars—

Académie de Musique de Bidwell.
POUR UNE SEMAINE
Commençant Dimanche, 6 mars.
"Préféré de la Société l'Artout."
Le BON TON du Monde
MINSTRELS RAFFINÉS DE McNISH, JOHNSON et SALVIN
Sous la direction personnelle de M. W. S. CLEVELAND.
"Musique et gaité sans être vulgaire."
Les Gymnastes diélatiques et grotesques,
HAMZA ET ARNO
42 Fameux Favoris de la Rampe
Dans un splendide programme de nouvelles inventions.
Matinées mercredi et samedi. 5mars—

TEMPLE D'ART
Coin des rues Canal et Dauphine.
POUR UN TEMPS LIMITÉ,
LA BATAILLE DE PARIS
Sera ouvert pendant les heures de la journée seulement.
Lectures toutes les heures.
La plus grande œuvre d'art qui ait été exhibée dans le Sud
Les portes sont ouvertes tous les jours, de 8.30 A. M. à 5.30 P. M., y compris le dimanche.
Entrée.......................25 cts
Enfants.......................15 cts
2mars—

Dix-septième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886.

Primes reçues		
Sur risques de feu	$229,184 35	
Sur risques de marine	10,142 18	
Sur risques de rivière	5,696 66	
		$245,023 19
A ajouter, primes non acquises de 1885		136,280 00
Primes totales		$381,303 19
A ajouter, intérêts et profits et pertes		19,476 90
Revenus		$400 780 09
A déduire portes payées		
Sur risques de feu	$169,571 88	
Sur risques de marine	16,624 89	
Sur risques de rivière	358 19	
	$186,554 96	
Retour de primes et cancellations	10,069 64	
Commissions et réfactions (rebates)	41,135 19	
Réassurances	25,795 55	
Taxes et licences	2,242 52	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc.	33,084 66	$298,882 52
Surplus		$101,897 57
Primes non acquises de 1886	$70,255 00	
Pertes ajustées et non ajustées	30,443 94	
Balance	1,198 63	$101,897 57

ACTIF.

Argent en caisse	$27,116 23
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents en Europe	3,618 90
$10,000 Bons des Etats Unis 4 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	128,910 00
$56,910 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	64,342 20
Primes en voie de recouvrement entre les mains d'agents	30,718 82
Prêts sur hypothèque	47,464 34
Effets à recevoir	2,885 00
Billets à recevoir pour primes	8,405 55
Actions et autres valeurs	12,869 52
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$351,353 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
GEO. LANAUX, JR. Secrétaire p. t.
Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 7 janvier 1887.
CHAS G. ANDRY, Notaire.
18 jan—1m

Quinzième Etat de Situation
—DE LA—
Compagnie d'Assurances du Peuple
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 Déc. 1886 :

PRIMES REÇUES.

Sur risques d'incendie	$104,349 76	
Sur risques de rivière	2,892 52	
Sur risques de mer	2,442 74	
		$109,685 02
Ajouter primes non acquises de 1885		32,267 06
		$141,952 08
A déduire :		
Primes remboursées, cancelées, réfaction	$29,171 54	
Réassurances	6,015 57	
		35,187 11
		$106,764 97
Pertes été payées durant la même période—		
Sur incendies	$92,459 96	
Sur les rivières	1,092 70	
Sur les mers	1,314 37	
Taxes d'Etat et de ville, Corps de Sauvetage, Board of Underwriters, traitements des employés, frais divers, moins sauvetage et intérêt	15,869 21	
		$110,736 24
		$3,971 27

ACTIF.

Comptant	$2,696 79
Primes en voie de recouvrement	17,368 15
Immeubles	36,722 49
Actions de banques et autres	36,684 79
Meubles et installation de bureau	2,370 25
Billets garantis par nantissements	3,819 68
Billets garantis par hypothèques	8,608 06
Billets à recevoir	2,060 27
	$110,390 48

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST FRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, ce 22me jour de janvier 1887.
J. BENDERNAGEL, Notai
26 jan—1m

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104, RUE DU CANAL.
Trente-deuxième Etat Annuel.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte :

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1886, y compris les primes non échues de l'année précédente—		
Sur les risques d'incendie	$214,703 96	
Sur les risques maritimes	10,987 55	
Sur les risques de rivières	10,340 68	
Primes totales		$236,032 19
Moins primes non échues		65,650 00
Primes nettes acquises au 31 mai 1886		$170,382 19
PERTES PAYÉES :		
Sur les risques d'incendie	$88,584 58	
Sur les risques maritimes	1,567 96	
Sur les risques de rivières	1,489 79	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	16,457 51	
Réassurances et primes remboursées	14,995 43	
		$123,095 29
Profits		$47,286 90

La Compagnie a l'actif suivant :

Propriétés foncières	$252,798 43
Actions de Banques et de Chemins de fer, et autres	52,270 75
Billets garantis par hypothèques et nantissements	129,032 87
Billets à recevoir	58,259 41
Primes en collection	24,306 54
Actions d'Assurances	800 00
Jugements sur billets hypothécaires	4,335 00
Comptant	38,733 33
	$558,536 36

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 14 juin 1886.
JAMES FAHEY, Notaire.

Deux dividendes—intérêt de 3 1/2 pour cent chacun ont été payés aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1886.

Pharmacie Deléry,
A l'angle des rues Dauphine et Kerlerec.
Médicaments de premier choix.
Formules de MM. les médecins remplies avec la plus scrupuleuse exactitude, à toute heure du jour et de la nuit. 9 fév—1m

G. Léaumont,
Pharmacie homéopathique,
—Au coin des rues—
DAUPHINE ET DUMAINE.
Téléphone No 406. Nlle-Orléans.
8 août—1an

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.
No 3 rue Carondelet.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'exposé suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1886 :

Primes d'incendie	$277,197 19	
Primes maritimes	19,946 53	
Primes de rivières	10,846 17	
		$307,989 89
Primes acquises de 1885		71,482 96
Total des primes		$379,472 85
A déduire—		
Primes non acquises de 1886	$75,785 79	
Primes remboursées	80,884 78	
Réassurances	7,827 61	
		$164,498 17
Primes acquises nettes		$214,974 68
A ajouter—		
Intérêt, loyers, sauvetage		24,190 47
Revenu net		$239,165 15
A déduire—		
Pertes sur les incendies de 1885	$18,374 83	
Pertes sur les incendies de 1886	142,873 39	$161,248 22
Pertes sur les mers en 1885	382 45	
Pertes sur les mers en 1886	17,959 76	18,342 21
Pertes sur les rivières en 1885	5,706 11	
Pertes sur les rivières en 1886	906 85	6,612 96
Pertes payées		$216,203 39
Commissions		16,181 38
Taxes d'Etat, de ville et licenses		5,892 31
Dons charitables		848 10
Dépenses imposées par la loi, honoraires d'avocat		1,069 80
Board of Underwriters corps de Sabcock et de Sauvetage		4,405 07
Dépenses générales et salaires		38,793 64
Dividende de jan 1886	$12,500 00	
Profits et pertes	25,905 41	
		$68,405 41
		$321,906 03
Excédant pertes et dépenses sur les revenus		$82,739 88
Pertes ajustées		32,861 20
		$115,601 08

La Compagnie a l'actif suivant, valeur sur le marché le 31 décembre 1886

Comptant en banques	26,408 05
Bons des Etats Unis 4 pour cent, Bons de première hypothèque du Levee Steam Cotton Press de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie des Water Works de la Nouvelle Orléans, de la compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle Orléans, la compagnie de pompiers de St Bernard, du bataillon d'artillerie de Washington, des bons de ville consolidés et des bons à prime	233,095 00
Actions du N. O. City R. R. Co., de la Banque Nationale de l'Etat, du Vallette Dry Dock Co, du N. L. Jockey Club, de la Bourse au Coton de la Nlle Orléans et de l'association du cimetière de la Métairie	30,560 00
Billets de première hypothèque, prêts sur demande garantis par des sécurités et billets à recevoir pour primes	85,971 75
Immeubles divers et meubles de bureau	70,774 50
Primes en cours de collection	35,375 86
Dû par des compagnies d'assurances	2,905 64
Comptant en la possession d'agents de compagnies en Europe	487 52
Mandats d'Etat et de ville	1,314 75
Intérêt sur des billets hypothécaires	3,908 85
Au crédit du "suspense account" un jugement en faveur de la compagnie	$4,940 00
Divers débiteurs	469 82
	$5,409 82
	$497,109 74

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, le 14me jour de janvier 1887.
[Signé] JAS FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.
THEO. BRIERRE, JOHN W. HINCKS,
EDW. J. BOBEY, P. POUTZ,
GUST. PITOT, C. T. DUGAZON,
A. SCHREIBER, D. FATJO,
C. E. SCHMIDT, H. GALLY,
J. TUYES, W. C. C. CLAIBORNE, Jr.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 8 MARS—CLASSE No 156
Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
53	62	43	41	4	56	12	23	32	75	64	65	8	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature Ce 8 mars 1887—4 heures P. M.
J. A. A. BOUSSEAU
W. F. PINCKARD.
D. A. WILSON.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.